

## [Le Journal de Robinson](#)



- [Accueil](#)
- [Signalez une info](#)
- [Ecrivez un article](#)
- [Rédaction](#)
- [Associations](#)

## **Le pharaonique pôle culturel du Plessis**

Posté par [Jérôme](#) le Mercredi 22 juin 2011 · [5 Commentaires](#)

**Le maire du Plessis-Robinson porte un grand projet de pôle culturel regroupant théâtre, cinéma et médiathèque. L'opposition voit dans ce chantier grandiose « un délire architectural et financier. »**



### **Quel est ce pôle culturel ?**

Il s'agit de construire de nouveaux équipements culturels pour la ville : un nouveau cinéma (deux salles), une nouvelle médiathèque, une salle d'exposition, une salle de spectacle de 400 places... En effet, le cinéma Gérard Philippe, qui date de 1980, est vieillissant, et les équipements culturels manquent un peu au Plessis-Robinson. Regrouper tous ces équipements au même endroit amène la mairie à qualifier ce projet de « pôle culturel. » Le terme de « maison des arts » est également utilisé. Il s'agit donc d'un projet unique regroupant les nouveaux équipements culturels en un même lieu, avenue de la Libération, en prolongement de la halle du marché, entre le marché et le Parc des Sports. L'ambition est de réaliser « un équipement culturel polyvalent et accueillant. »

Au conseil municipal, il y a consensus entre la majorité UMP et l'opposition socialiste pour

« le principe d'améliorer les capacités culturelles de la ville. » L'existence de ce projet ne pose donc pas de problème.

## Lancement de l'appel d'offre

Un appel d'offre assez proche du projet actuel mais un peu plus petit avait déjà été lancé par la société d'économie mixte du Plessis-Robinson (SEMPRO) en 2007, pour une réalisation en même temps que la cité-jardin, mais il n'avait pas abouti. Le nouvel appel d'offre a été lancé en juin 2010. Voici la prestation demandée :

Réalisation d'un équipement culturel polyvalent et accueillant :

- 1 médiathèque ;
- 1 salle de théâtre (spectacles, musique, théâtre, danse et cinéma) – capacité : 400 places assises en gradinage fixe
- 2 salles de cinéma : capacité 250 places et 150 places
- 1 espace d'accueil commun, destiné à l'organisation de manifestations diverses et d'expositions
- 1 zone de restauration
- construction 7 145 mètres carrés SHON soit 5 496 mètres carrés en surface utile.

L'enveloppe prévisionnelle des travaux est de 21 630 321 € (HT)

Elle inclut les travaux de construction, les équipements spécifiques, le mobilier/agencement, les vrd [voirie et réseaux divers], les espaces verts et les imprévus. Elle n'inclut pas les dépollutions éventuelles.

L'ouverture prévisionnelle de cet équipement est prévue au 2ème trimestre 2013 ;

le candidat devra intégrer les compétences suivantes: architecture, scénographie, architecture et décoration d'intérieur, acoustique, économie de la construction, ciblage en haute qualité.

## Choix du gagnant

Parmi les projets reçus, quatre ont été retenus, et les quatre prétendants ont touché chacun 75 000 €, en contrepartie du dépôt de leur dossier. Un jury a été chargé de classer les quatre projets afin de retenir celui répondant le mieux aux attentes exprimées. Le jury, composé de 12 personnes, comptait 11 membres directement choisis par le maire lui-même, ce qui laisse comprendre qui choisit le projet. D'ailleurs, le président du jury, c'est le maire lui-même.

Président : Philippe Pemezec, maire.

Membres issus du conseil municipal : Marie-Christine Leclerc, maire-adjoint, Christophe Hamiaux, maire-adjoint, Bernard Foisy, maire-adjoint, Corinne Duguer, maire-adjoint suppléée par Martine Dubois, Michel Hurpeau, conseiller municipal de l'opposition, suppléé par May-Lan Florentin.

Personnalités : Georges Siffredi, maire de Châtenay et président de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre, Catherine Thomas, responsable au pôle culture, sports et jeunesse.

Personnalités qualifiées : Oliver Torette, architecte, Xavier Bohl, architecte, Manuel R. Da Costa, architecte, Jean-Claude Devaux, directeur des services techniques.

Le fait le plus saillant est que le jury est essentiellement composé du maire, de son exécutif, d'amis politiques et d'architectes ayant déjà travaillé pour la ville. On imagine sans mal la

partialité et l'esprit critique de ce jury ad hoc.

Dans le journal municipal, la mairie s'avance à écrire que le projet est « *le meilleur compromis entre l'audace architecturale souhaitée par la Municipalité et les fonctionnalités techniques et organisationnelles.* » Cette phrase est très douteuse. Ce qui est parfaitement factuel, dans l'appel d'offre lancé par la mairie, c'est la pondération des critères de qualité demandés. Là, pas de surprise : l'audace architecturale passe devant les aspects fonctionnels et la qualité écologique.

Critère 1, **pondération 30%** : Qualité et image architecturale extérieure et intérieure.

Critère 2, **pondération 25%** : Fonctionnalité et organisation spatiale.

Critère 3, **pondération 20%** : Qualité technique.

Critère 4, **pondération 15%** : Prix.

Critère 5, **pondération 10%** : Qualité de la scénographie.

La priorité est claire : le maire veut un étendard, un bâtiment-symbole. Le pôle doit être la matérialisation de son ambition pour le Plessis. Que le plafond de la salle de spectacle soit trop bas pour accueillir des décors de théâtre (ce que reproche l'opposition socialiste au projet) n'est pas un problème, tant que la vision du beau est incarnée.

Le gagnant de l'appel d'offre est Jean-Christophe Paul, agréablement présenté dans le numéro de février du Petit Robinson :

Issu de l'école des Beaux Arts (...) Jean-Christophe Paul a intégré l'atelier Spoerry créateur de la cité lacustre de Port-Grimaud. Jean-Christophe Paul a ainsi dessiné l'opération « Port-Cergy » situé en région parisienne à Cergy-Pontoise. À 27 ans, en 1990, il crée son premier atelier d'architecture (...) Aujourd'hui (...), il gère à travers ses équipes plus de quinze personnes, avec 700 logements réalisés en moyenne par an sur ces trois dernières années. À travers les réalisations les plus significatives que sont le centre ville de Roissy-en-Brie avec son marché, le centre ville de Vauréal avec sa mairie et son Centre culturel et enfin le marché du Plessis-Robinson, le Pôle culturel représentera par son audace l'édifice le plus remarquable de ses réalisations.

Le fait que l'architecte retenu soit présenté dans le journal communal est significatif du goût du maire pour l'architecture. Pourquoi présenter l'architecte, et ne pas réserver plus de place à la présentation du projet, afin par exemple d'en donner le coût ? Nous remarquerons que M. Paul a travaillé dans l'atelier de François Spoerry, et que [Xavier Bohl](#), architecte membre du jury, a été longtemps l'assistant de François Spoerry. La question du conflit d'intérêt mériterait d'être posée : les anciens collègues se coopteraient-ils sous la houlette bienveillante de M. Pemezec ?

### **Le choix de M. Pemezec**

Nous connaissons la passion architecturale mégalomane du maire Philippe Pemezec. Le projet de pôle culturel s'inscrit dans la continuité des réalisations précédentes. Peut-être même le maire, ayant acquis de la confiance par les grands chantiers précédents (marché,

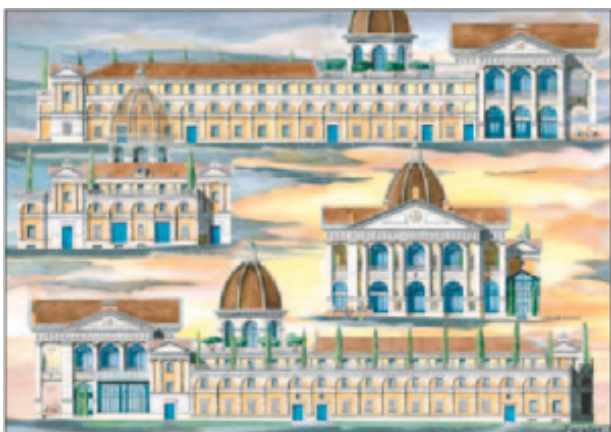
cit -jardin, rivi re artificielle et c ur de ville), continue-t-il   pousser le curseur encore plus loin vers le grandiose et le colossal.

Le chantier s'annonce vaste, et la construction des b timents devrait durer deux ans. Le p le devrait ouvrir ses portes   l'hiver 2013-2014, juste avant les  lections municipales de 2014. Il s'agit donc d'un projet crucial pour le maire, qui engage sa responsabilit    la veille des prochaines  lections municipales.

Le projet retenu a  t  pr sent  aux robinsonnais dans le num ro du petit Robinson du mois de f vrier dernier. M. le maire y explique qu'il a l'ambition de r pondre au « souhait de profiter tranquillement d'une ville encore plus s re, [ ] l'envie de sortir le soir au Plessis-Robinson, d'aller au spectacle ou au cin ma avant de boire un dernier verre, [ ] la n cessit  d'avoir une m diath que   la hauteur de ce qu'est devenu Le Plessis-Robinson. » Il qualifie son choix de « projet superbe » et annonce que les travaux pourraient d buter d s la rentr e 2011.

## Les visuels

Les fa ades ext rieures en vue normale :



La fa ade, « en face du futur h tel » :



La salle de spectacle :



## Les arguments de l'opposition

L'opposition socialiste s'indigne de l'esthétique de ce projet. Elle compare le projet retenu au dôme de Florence et à la villa palladienne de Barbaro. Il y a pire référence, mais les socialistes dénoncent tout de même « une architecture de pacotille », un « look ultra-classique racoleur » au goût « très douteux. » Mais les socialistes ont d'autres arguments :

- Un coût très élevé, équivalent à la construction de deux collèges, qui par surcroît a augmenté au fur et à mesure de l'avancement du projet ; Les socialistes avancent désormais le chiffre de 42,7 millions d'euros TTC et doutent de la capacité du maire à obtenir toutes les subventions prévues
- Une fonctionnalité reléguée au second plan, avec par exemple, comme nous le disions, un théâtre trop bas de plafond pour pouvoir recevoir des décors de théâtre
- Un projet choisi sans concertation avec les riverains, « dans l'opacité la plus totale »
- Un bâtiment à « haute banalité environnementale » (l'originalité de l'architecture a accaparé plus de moyens que l'isolation thermique et les autres aspects écologiques du bâtiment)
- Une seconde salle de cinéma superflue compte-tenu de la proximité de l'UGC Vélizy 2 et de la fréquentation modeste du cinéma Gérard Philippe ; une salle de restauration également superflue
- L'absence de projet culturel et de budget prévisionnel de fonctionnement, ainsi que de tout objectif de fréquentation

L'argument financier de l'opposition doit être relativisé : la situation financière de la ville est très saine, en particulier en comparaison de la ville voisine de Châtenay-Malabry ([lien](#)). La mairie peut se vanter (et le fait) de voir la ville du Plessis-Robinson figurer parmi sur le podium des villes les mieux gérées des Hauts-de-Seine, selon [un classement](#) publié par le magazine Challenges. Reste que le budget alloué à la dimension pharaonique de ce pôle culturel aurait pu être distribué vers d'autres projets pertinents, et que toutes les autres critiques des socialistes paraissent parfaitement fondées.

Jérôme.

—

Crédits photo : Le Petit Robinson de février 2011, numéro 239

[La page de la mairie pour l'exposition du projet « Expoville »](#)

[Le site du PS au Plessis-Robinson](#) et [un article dédié au pôle culturel](#)

[L'appel d'offre émis par la ville du Plessis-Robinson](#)

[L'histoire du cinéma Gérard Philippe](#)

Classé dans [@ Le Plessis-Robinson](#), [Culture](#), [Habitat-Transport](#), [Politique](#) · Mots-clefs [Cinéma](#), [Marché du Plessis](#), [Philippe Pemezec](#), [Théâtre](#)

## Commentaires

### 5 Réponses à l'article : "Le pharaonique pôle culturel du Plessis"

1. [Laurent](#) dit :

[22 juin 2011 à 13 h 30 min](#)

Le plessis est considéré comme l'exemple à ne pas suivre en terme d'architecture 'type Disney » cf

<http://www.place-condorcet.fr/2011/06/21/plu-une-ambition-pour-le-centre-ville-enfin/>

Bonne chance aux contribuables du plessis déjà première du 92 en terme d'impôts car ce projet va plomber les finances.

cf <http://www.place-condorcet.fr/2011/06/09/budget-de-bourg-la-reine-33-une-fiscalite-elevee-et-desequilibree/>

On se dit que l'on n'est pas si mal ailleurs 😊  
amicalement

[Répondre](#)

2. [castor](#) dit :

[22 juin 2011 à 16 h 29 min](#)

Quelques remarques.

Le style des réalisations de Pemezec me fait moins penser à Disney qu'au village du Prisonnier (pour ceux qui ont l'âge de s'en souvenir...). Mais je suis d'accord que c'est à la fois triste et risible de vivre dans une ville pareille...

Jérôme, c'est un peu facile de tirer sur les personnes autres que les « personnalités qualifiées », en suggérant qu'elles sont incompétentes. Ce sont des représentants démocratiquement élus, à ce titre ils méritent le respect du à leur fonction. Et si on n'en est pas content, on n'aura qu'à les renvoyer à leurs chères études en 2014.

Il me semble que la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre a pris la compétence « Théâtre ». Cela expliquerait que Georges Siffredi siège au jury (en tant que Président de la CAHB et pas en tant que maire de Châtenay). Et l'agglomération doit financer la part correspondante.



Il y a au moins 2 membres du jury pas choisis par Ph. Pemezec : le conseiller d'opposition et le Président de la CAHB.

Les critères du jury me semblent discutables mais pas tellement sur le fait que l'architecture dépasse la fonctionnalité (avec la qualité scénographique, les aspects artistiques sont devant le bâtiment). C'est surtout le prix et la qualité technique (dont les critères environnementaux, bien sur) qui me semblent sous côtés.

[Répondre](#)

3. *maladroit* dit :

[22 juin 2011 à 17 h 59 min](#)

« On s'amusera de la présence dans le jury de « personnalités qualifiées », expression qui sous-entend que les autres personnalités désignées par le maire sont non-qualifiées et donc incompétentes. »

=> Une telle remarque discrédite l'ensemble de l'article.

En effet, soit vous saviez ce que recouvre l'expression de « personnalités qualifiées » et alors les conséquences que vous en tirez sous malhonnête intellectuellement, soit vous en ignoriez le sens et auquel cas c'est la pertinence de votre tribune qui est mise à mal. Entre les deux, je ne sais ce qui est pire...

[Répondre](#)

o *Jérôme* dit :

[22 juin 2011 à 20 h 07 min](#)

Je corrige en retirant la phrase incriminée.  
Jérôme, le Journal de Robinson.

[Répondre](#)

4. *Méthodes* dit :

[23 juin 2011 à 21 h 29 min](#)

Dans la ville d'à côté tant décriée par Philippe Pemezec, des citoyens membres des comités de pilotage font partie des jurys.

Membres qui n'ont pas d'étiquettes politiques.

Philippe Pemezec et sa revanche sur sa condition modeste dans sa jeunesse nous amènent à des projets surdimensionnés bien loin du HQE.

Jérôme a raison, le jury est acquis à Philippe Pemezec et son choix, en y ajoutant la SEMPRO dont le directeur est Jean-Didier Berger pas un hasard, la boucle est bouclée. La démocratie n'est pas le fort de ce maire empreint des méthodes des années 60 en URSS.

[Répondre](#)

## Laisser un commentaire

Nom ou pseudonyme (requis)

Adresse mail (ne sera pas rendue publique) (requis)

Site web

Envoyer

### • Derniers articles

- [Pourquoi le maire de Fontenay doit démissionner](#)
- [Pascal Buchet condamné !](#)
- [Le Plessis-Robinson, terre de Science-Fiction](#)
- [Le Journal de Robinson devient-il un site purement politique ?](#)
- [Interview exclusive : Sylvie Delaune, première opposante socialiste à Châtenay](#)
- [Le pharaonique pôle culturel du Plessis](#)
- [Un collègue occupé à Clamart](#)
- [Quand la coulée verte devait être une autoroute...](#)
- [Philippe Pemezec s'offre une permanence électorale à Clamart](#)
- [Les belles fables de Florian : Le chien et le chat](#)

### • Derniers commentaires

- [Frédéric Garcia](#) dans [Pourquoi le maire de Fontenay doit démissionner](#)
  
- castor dans [Pourquoi le maire de Fontenay doit démissionner](#)
  
- [Jérôme](#) dans [Pourquoi le maire de Fontenay doit démissionner](#)
  
- [laurent](#) dans [Pourquoi le maire de Fontenay doit démissionner](#)



- U2 dans [Le Journal de Robinson devient-il un site purement politique ?](#)
- Tintin dans [Le Journal de Robinson devient-il un site purement politique ?](#)
- [Jérôme](#) dans [Le Journal de Robinson devient-il un site purement politique ?](#)
- Tintin dans [Le Journal de Robinson devient-il un site purement politique ?](#)

Copyright © 2011 · Tous droits réservés · Le Journal de Robinson

[The Structure Theme](#) par [Muku Studios](#) et [Jeff Milone](#) · [Flux RSS](#) · [Connexion](#)

**ORGANICTHEMES**